

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1436/SG/FIN autorisant M. Rizzo Rosario et M. Trimard Gaetano à acquérir un terrain non bâti, sis à Djibouti zone industrielle sud (partie du titre foncier n° 172) .

n° 73-1436/SG/FIN

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

29 septembre 1973

Numéro JO

n° 19 du 10/10/1973

Date du numéro

10 octobre 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Rizzo Rosario et M. Trimarchi Gaetano sont autorisés à acquérir une parcelle de terrain non bâti, d'une superficie de 5025 m2 environ, lot n° 143, sise à Djibouti – zone industrielle sud et faisant partie d'un terrain plus vaste, immatriculé au Livre foncier du territoire sous le n° 172 au nom de la compagnie des Salins du midi et des Salines de l'est.